

>>> Spa-info.be

DOSSIER
EAU

Judo "Royal"



Actualité



Le bulletin communal
d'information de Spa

présenté par l'Administration communale
en collaboration avec l'Office du Tourisme et le Centre Culturel

Le mot
du Collège

Sommaire

• Le mot du Collège

• Actualités communales :

- " Liste de mariages 2003 "
- Chantiers Damien
- Télévie 2004
- Attention au radon
- Nouveau comptoir du logement
- Octroi de prime pour la rénovation de façade
- Judo " royal "
- Police " prévention " : propreté en ville

• Agenda des manifestations et activités

• Coup de projecteur sur " l'eau à Spa "

• L'actualité du Centre culturel



Toute reproduction de texte et/ou d'image est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditrice. La Ville de Spa décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires.

Au nom du Conseil communal nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Nous espérons qu'elle vous permettra de réaliser les projets qui vous tiennent le plus à cœur.

Nous aurons bientôt l'occasion de nous retrouver pour l'inauguration du nouveau Centre thermal, du Palace Hôtel et de la liaison mécanique qui constituent la première phase du redéploiement touristique et thermal de notre cité.

Par le Collège

(s) Marie-Paule Forthomme
La Secrétaire communale

(s) Joseph Houssa
Le Bourgmestre

• Éditrice responsable •

Marie-Paule Forthomme,
Secrétaire communale,
rue de l'Hôtel de Ville, 44
B 4900 – Spa
087.79.53.60
secretariat@villedespa.be

• Rédacteur en chef •

Hugues Pierre Lesuisse
(087.79.53.70
jst@villedespa.be)

• Secrétaires de rédaction •

Isabelle Grégoire
(Office du Tourisme –
087.79.53.53
officetourismespa@skynet.be)
et Alexandra Philippe
(Centre culturel – 087.77.3000
ccspa@busmail.net)

• Impression et Graphisme •

Sabel Print
(Dison – 087.31.28.47
info@sabelprint.be)

• Nombre d'exemplaires •

5.800

• Agent publicitaire •

Patrick Pottier 0495.79.45.24

• Distribution •

La Poste en toutes boîtes et disponible dans certains lieux publics.

• Site officiel de la Ville de Spa •

www.spa-info.be

ACTUALITÉS COMMUNALES

Liste de mariages

• En 2003

1er mars

Stéphane Schütz – Murielle Swinnen _
Patrick Raskin – Nancy Leduc

15 mars

Michel Evrard – Patricia Lejeune

29 mars

Juaquim Garcia Ocette – Angélique Patte
Gretory Sartori – Caroline Fallais

19 avril

Bernard Bonboire – Josyane Christian

17 mai

Alain Marcotte – Marie-Pierre Genot
René Deflandre – Chantal Dumez

23 mai

Philippe Malherbe – Nancy Brochard

7 juin

Alain Dessart – Michèle Clément

14 juin

Jean-Pierre Nevens – Lucienne
Forthomme

Laurent Massart – Virginie Courbe

Jean-Marie Orban – Michèle Luchtmans

21 juin

Yves Fronville – Sophie Schutz

28 juin

Adel Boussami – Roxane Gillet

Raphaël Plennevaux – Laurence Demal

23 août

Michaël Lardinois – Valérie Servais

30 août

Philippe Taquet – Rachel Dupont

6 septembre

Emmanuel Henrard – Emmanuelle
Charles

20 septembre

Robert Hick – Carine Chevolet
Roland Nizet – Maria Enrique Sanz

27 septembre

Hervé Jacquemin – Ludivine Kerzmann

4 octobre

Fraiture – Doom

25 octobre

Thierry Talbot – Aurélie Henry

28 novembre

Charles Gardier – Carole Delvaux

24 décembre

Robert Bomal – Andrée Pierard

(*) Liste des mariés qui ont accepté la mention dans le bulletin communal.

Par grands gels
accueil des Spadois
les plus démunis

En hiver, nombreuses sont les personnes qui peuvent se trouver dans une situation pénible. Pendant la durée des périodes les plus froides, le C.P.A.S. (Centre Public d'Aide Sociale) de Spa accueille les personnes qui ont besoin de chaleur et de réconfort. À cet effet, le hall d'accueil chauffé du C.P.A.S. est mis à la disposition de ceux qui le souhaitent. De plus, un repas chaud leur est proposé à un prix très bas.

Tj/7

de 09h à 16h
au C.P.A.S. de Spa
entrée par le rez-de-chaussée
(Rue Hanster, 8)

Bienvenue à tous sans formalité

Pour tout renseignement : C.P.A.S. : 087.77.13.91

Actualités communales

Chantiers Damien

Avec les chantiers Damien, vivez autrement l'Inde, le Laos, ou le Bangladesh.

Partir pour partager.

Partir pour poser sa brique dans la construction d'un monde un peu plus juste.

Partir pour s'ouvrir à d'autres regards sur le monde.

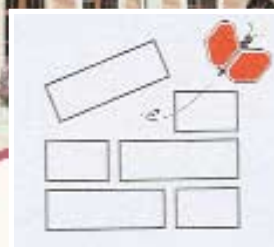
Donner, un peu, et recevoir, énormément.

Vous avez entre 18 et 75 ans et envie d'apporter concrètement votre petite pierre à la lutte

contre la lèpre et la tuberculose, à laquelle s'est consacrée La Fondation Damien durant ces 40 dernières années ?

Les Chantiers Damien vous en donnent l'occasion pendant quatre semaines quelque part dans l'Asie authentique : trois semaines de travail effectif et une semaine de découverte du pays.

La première réunion d'information pour les chantiers de l'été 2004 aura lieu le Dimanche 1er février 2004.



Pour toute information, contactez :

Roseline Van Dyck

Tél. 010.40.08.19 vandyck@phys.ucl.ac.be

Christiane Taeter

Tél. 087.47.56.21 pobrouwers@skynet.be

André Demortier

Tél. 010.41.66.25 a.demortier@perso.be



Télévie 2004

Le Télévie entre dans sa 16e édition. Les montants réunis les années précédentes ont permis à un grand nombre de chercheurs de poursuivre des travaux de pointe dans le domaine de la cancérologie, et de la leucémie en particulier, offrant un soutien essentiel à la recherche scientifique.

Aujourd'hui au moins 80 % des enfants atteints de leucémie en guérissent.

Comme les années précédentes votre administration communale accordera son soutien à l'opération en assurant un dépôt des produits Télévie.

Ainsi vous trouverez au secrétariat communal les articles suivants :

- Bonbons au prix de 2 €
- Pin's au prix de 2 €
- Feutres au prix de 3 €
- Echarpes au prix de 7 €

Une fois de plus nous faisons appel à votre générosité.

Chaque Euro récolté est intégralement versé au F.N.R.S. (Fonds National de la Recherche Scientifique)



Le radon : un risque inconnu...

En 1998, le Ministère de la Santé avait organisé une campagne de mesures du taux de radon. Des détecteurs ont été placés dans les habitations d'une manière aléatoire pour établir une cartographie du radon en Belgique.

Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif inodore, incolore et d'origine naturelle. Nous y sommes exposés quotidiennement : c'est la source principale de radioactivité. Le radon s'échappe en continu du sol et des matériaux de construction.

La concentration de radon à l'intérieur d'une maison dépend principalement de :

- la nature du sol qui, en Ardenne, pose davantage problème qu'ailleurs;
- les caractéristiques physiques de la maison pour lesquelles des solutions simples existent;
- les conditions météorologiques.



Pour en savoir plus sur le radon dans les habitations, deux **conférences** sont proposées par l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) avec le Service de l'Environnement de la Ville de Spa :

vendredi 19 mars 2004 - « 3e Forum National sur le Radon... » - au Salon Bleu

- à l'attention des professionnels de la construction - de 10h00 à 17h00
- à l'attention du grand public - de 19h00 à 22h00

Pour tout renseignement complémentaire, le Service Environnement de l'administration communale est à votre disposition au 2e étage de l'Hôtel de Ville, 087.79.53.82 ou environnement@villedespa.be.

Le Service communal du logement

En tant que locataire, ai-je droit à une prime à la réhabilitation ?

Si je perds mon boulot, existe-t-il des « filets » pour que je puisse continuer à rembourser ma maison ?

Qu'est-ce que le permis de location ?

Si vous vous posez ce genre de questions, sachez que l'Administration communale de Spa compte un nouveau service spécialement orienté vers le logement : le Service communal du logement (S.C.L.).*

Cette structure d'accueil est ouverte à tous les citoyens. Il s'agit d'un lieu convivial où chacun peut venir, en toute confidentialité, chercher des réponses à ses questions en matière de logement. Cette tâche est confiée à Martine Carabin, Assistante sociale. En vue de répondre de la manière la plus efficace et la mieux appropriée à toute question en la matière, elle a suivi une formation auprès de l'Administration du logement de la Région wallonne.

MISSION 1

Informations auprès des citoyens de la commune

- Aides octroyées par la Région en matière de logement ;
- Les primes (réhabilitation, acquisition, construction, allocations de déménagement et de loyer...)
 - Les prêts sociaux ;
 - Accès aux logements sociaux ;
- Qualité de l'habitat, permis de location ;
 - Etc.

MISSION 2

Remise aux particuliers des brochures et formulaires utiles à l'introduction de diverses demandes.

MISSION 3

Orienter le citoyen vers les services compétents de la commune (urbanisme, patrimoine, société immobilière de service public...).

MISSION 4

Orienter le citoyen vers les services compétents de la Région Wallonne.

MISSION 5

Toutes autres missions en rapport avec le programme triennal d'actions communales.

Ce nouveau service se situe au sein de l'Administration communale. Il disposera très prochainement d'un local propre où se tiendront des permanences régulières. Nous ne manquerons pas de vous communiquer ces informations en temps utile. Entre-temps n'hésitez pas à contacter Martine Carabin au 087.79.53.78

Rappel : le numéro vert de la Région wallonne 0800.1.1901 ou www.wallonie.be

(*) Service exigé par la Région wallonne dans le cadre de la politique d'ancrage communal instaurée par le Code wallon du logement (décret du 29/10/1998).

Actualités communales

Recevez une prime pour restaurer votre façade !

S'ils procèdent à la restauration de leurs façades vues de la voie publique, les propriétaires ou locataires (avec l'accord de leurs propriétaires) de bâtiments sur le territoire de commune de Spa peuvent obtenir une prime suivant certaines conditions :

- si le bâtiment est répertorié dans le « Patrimoine Monumental de la Belgique » (Province de Liège - Arrondissement de Verviers - Tome 3 Ministère de la Culture française, Solédi, Liège, 1984) ;

ou

- si l'immeuble est répertorié dans l'Atlas du Patrimoine architectural des centres protégés parmi les immeubles de grande valeur et ceux de valeur d'accompagnement.

LE TAUX DE LA PRIME EST DE 40 % DU COÛT DES TRAVAUX.

La prime ne pourra cependant pas dépasser 750€ par façade et par pignon visible de la voie publique et sera plafonnée à 1.250€. Si les travaux devaient cependant présenter un intérêt tout à fait exceptionnel ou exiger des techniques spéciales et particulièrement onéreuses, le Conseil communal serait alors seul juge pour accorder une majoration de la prime et en fixer le montant.

Une prime d'encouragement peut aussi être allouée pour les immeubles qui ne sont pas classés mais qui, par leur aspect architectural et leur situation, constituent une valeur significative de leur milieu urbain ou rural, pour autant que leurs façades aient gardé leur composition d'origine ou que l'ensemble des travaux envisagés soit de nature à rendre au bâtiment ses qualités esthétiques originelles. Pour ces immeubles, le Collège échevinal est seul juge de l'intérêt que présentent les bâtiments ou les travaux proposés.

Pour les immeubles de cette deuxième catégorie, le taux de la prime est de 30 % du coût des travaux. La prime ne pourra cependant dépasser 500€ par façade et par pignon visible de la voie publique et sera plafonnée à 875€.

Les primes ne seront allouées que pour les immeubles construits avant 1940.

Une prime d'encouragement pourra cependant être octroyée pour la restauration des façades de tous les immeubles construits entre 1940 et 1970 pour autant qu'ils soient entièrement terminés. Son taux sera de 15 % du coût des travaux et la prime ne pourra, pour ces immeubles, dépasser 375€ par façade et par pignon visibles de la voie publique et sera plafonnée à 625€.

Avant...



D'AUTRES CAS DE FIGURE POSSIBLES

Les façades des immeubles situés dans les cours et venelles accessibles au public et caractéristiques de la Ville de Spa, qui ne sont pas nécessairement visibles de la voie publique, pourront également bénéficier des avantages de la prime suivant les mêmes critères que les immeubles définis ci-dessus.

LA PRIME, C'EST POUR L'EMBELLEMENT...

La prime ne sera pas accordée pour les façades dont la corniche ou les boiseries seraient défectueuses ou en mauvais état. Les enseignes ou procédés publicitaires placés sur les façades devront répondre rigoureusement à la réglementation en vigueur. Toutes les modifications aux façades durant une période de 10 ans, à dater du paiement de la prime, devront être signalées et autorisées par le Collège échevinal.

Les propriétaires auxquels la prime sera accordée devront souscrire l'engagement, tant pour eux-mêmes que pour leurs ayants droit, de rembourser le montant intégral du subsidie si la façade restaurée est modifiée sans l'autorisation du Collège échevinal.

L'Administration communale sera habilitée à dresser le constat de ces éventuelles infractions.

... À LONG TERME !

Les façades des immeubles comprenant plusieurs appartements devront être traitées dans leur totalité, avec les mêmes procédés, les mêmes matériaux et dans le cadre de la même entreprise de façon à assurer une parfaite homogénéité du travail.

La prime ne pourra évidemment être accordée que pour l'ensemble de la façade.

Il appartiendra en conséquence, aux éventuels différents propriétaires de se grouper afin de ne présenter que des factures communes.

Le dossier est soumis au Collège échevinal qui décide à la fois de l'autorisation des travaux et le principe de l'octroi éventuel de la prime.

L'octroi de la prime est subordonné au respect des modalités imposées par le Collège échevinal.

Le Collège échevinal décide librement de l'octroi ou du refus de la prime.

Actualités communales

La prime communale est cumuleable avec toutes les autres primes telles que celles de la Région et de la Province.

À l'achèvement des travaux, le requérant introduit avec des photos de l'immeuble restauré, les factures dont le montant total hors TVA ne pourra être supérieur au montant du ou des devis retenu(s) pour le calcul de la prime.

La prime peut ne pas être liquidée si le demandeur ne s'est pas conformé aux indications qui lui avaient été fournies par le Collège échevinal.

Le montant de la prime ne sera liquidé qu'après achèvement complet des travaux dûment constaté par l'Administration communale.

La prime ne pourra être octroyée si les travaux ont débuté avant d'avoir obtenu l'autorisation du Collège échevinal et si l'état des travaux ne permet plus de se faire une idée précise de l'état originel du bâtiment.

La promesse de principe ou la promesse ferme sera retirée et les sommes éventuellement perçues seront récupérées si la prime a été promise ou octroyée sur base de renseignements inexacts ou incomplets.

LA PRIME NE POURRA ÊTRE OCTROYÉE QU'UNE SEULE FOIS PAR IMMEUBLE.

Les demandes de prime seront adressées par « pli recommandé » au Collège des Bourgmestre et Échevins. Elles feront l'objet d'un accusé de réception adressé, dans les quinze jours, au demandeur et seront traitées chronologiquement, le cachet apposé par la poste sur le pli recommandé étant seul pris en considération.

La prime à la restauration de façades se calcule sur le coût des travaux TVA non comprise.



Après...

LA PRIME PEUT ÊTRE OCTROYÉE POUR LE OU LES OUVRAGES SUIVANTS (ÉCHAFAUDAGES COMPRIS):

- nettoyage et dérochage de façade(s) ou pignon(s) pour autant que le procédé utilisé soit adapté au cas et n'abîme pas les matériaux, ni leur taille (pierre); ruissellement d'eau + brossage, projection d'eau froide ou chaude à différentes pressions, sablage à sec, sablage humide, procédé Thomann-Hanry, application de produits chimiques, procédés mécaniques.
- rejointoyage de façade au moyen d'un mortier adapté au cas, nature à préciser;
- badigeonnage par hydrofuge après ravalement, nature à préciser;
- cimentage, enduisage et crépis pour autant qu'ils soient justifiés.
- peinture du gros œuvre (boiseries exclues) et dans les tonalités suivantes: blanc, blanc cassé, gris pâle ou autre tonalité expressément admise par le Collège échevinal;
- bardage en ardoises naturelles (les matériaux d'imitation sont exclus).

CONCRÈTEMENT

En vue de l'obtention de la prime, le demandeur doit, avant le commencement des travaux, introduire un dossier contenant:

- les indications relatives à l'identité du demandeur et à son droit sur l'immeuble;
- l'accord du propriétaire si le demandeur est locataire et son engagement à ne pas modifier la ou les façade(s) pendant 10 ans;
- les indications relatives à l'immeuble (rue, numéro, numéro de la matrice cadastrale, des photos de l'immeuble);
- les indications relatives aux travaux qu'il compte effectuer:

- devis du ou des entrepreneur(s),**
- note de l'entrepreneur exposant que le procédé de nettoyage et d'entretien correspond au type de façade à traiter:**
 - nature et état des matériaux à traiter: pour les pierres et les briques, renseigner la nature, leur degré de dureté,
 - le procédé de nettoyage ou de dérochage,
 - le mortier de rejointoyage (couleur et composants),
 - type d'hydrofuge,
 - pour les cimentages, enduisages et crépis, indiquer les parties à traiter, le procédé et l'aspect recherché, le mortier ou le type de produit utilisé,
 - pour les peintures, indiquer les travaux préparatoires et de traitement du support, les différentes couches de peintures et de finition,
 - pour les bardages, indiquer les surfaces à traiter et les saillies de l'ouvrage sur la façade.
- si le demandeur compte effectuer personnellement des travaux: la déclaration et l'engagement de signaler à l'Administration le commencement des travaux. Dans ce cas, le Collège est souverain pour estimer le coût de la main-d'œuvre.**

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter Fabienne Glaude au service des Travaux situé au 1er étage de l'Hôtel de Ville ou par téléphone au 087.79.53.95 ou travaux@villedespa.be

Formulaire de demande d'octroi de la prime pour la restauration de façades disponible au Service des Travaux sur simple requête

Actualités communales



L'équipe du départ en 1952 : assis : Richard Fraiture, Michel Decamp, Ady Baiwir, Charles Compère, Louis Dohogne, Jules Maron ; 2e rangée : Jules Jérôme, Nicolas Servaty, André Muller, Jacquy Bertholet, Dr Grosjean ; 3e rangée : Lucien Courbot -moniteur-, Zénon Crahay, Jean Montulet (Directeur des Travaux), Édouard Mathy (secrétaire communal), Charles Goire, Paul Fraiture, Léon Houyon, Paul Christiane, Jacques Caillier (directeur technique national)

Le Judo Club Kodokan Spa devient « royal »

Nous venant en droite ligne du Pays du Soleil levant, le judo est en vogue en Europe dans les années 50. Même à Spa, on commence à en parler, si bien que dès 1952, trois amis entament des démarches en vue de fonder un cercle de judo à Spa. Ces trois Spadois se nomment Messieurs Maron, Christiane et Jérôme. Ils prennent contact avec les frères Crahay habitant à Verviers. Ceux-ci sont déjà ceinture orange. Ces deux frères sont très bien introduits dans le monde sportif régional, notamment dans le cyclisme et le cercle sportif de Verviers.

L'objectif est de créer un cercle à Spa, mais en en choisissant les participants, car il faut garder la paix en son sein et éviter les bagarreurs intempestifs.

Le judo est en effet un art martial qui permet même à un « faible de constitution » de se défendre contre un costaud qui l'agresse. Cela grâce à une pratique spécifique, on évite de nombreux pièges dans le corps à corps. Mais aussi, le judoka garde son calme et reste plus serein même quand la tension monte. C'est un sport qui accroît la force intérieure.

Comme pour toute démarche visant à officialiser un club, les trois amis devenus responsables (Jules Maron, Président, Paul Christiane, Trésorier et Jules Jérôme, Secrétaire) entrent en rapport avec les autorités communales pour disposer d'une salle.



Vincent Colson (au centre) Champion de Belgique espoir et Prix du mérite sportif à titre individuel pour la Ville de Spa.

Les quelques pionniers s'installent aux « Montagnes russes », un immeuble « fourre-tout » qui hébergeait aussi bien des activités théâtrales que les entraînements du club de lutte.

Cette première mouture du cercle de judo comptait déjà une vingtaine d'amis sans avoir procédé à un appel public.

Dès 1952, le Judo Club de Spa s'affilie à la Fédération Nationale de Judo. Grâce au bourgmestre de l'époque, le Dr Jean Barzin, le club peut installer ses quartiers sous les tribunes du stade de football. On y construit un plancher sur le sol en béton. Un tatami digne de ce nom peut être acheté et y être installé.

Le premier instructeur, Lucien Courbot fut désigné par la Fédération et contrôlé par Jacques Caillier, conseiller technique et ceinture noire 2e dan. L'instructeur faisait le déplacement en train au départ de Charleroi. Pour la petite histoire, il logeait alors chez les membres du comité. C'est donc un bel exemple de la volonté de pratiquer un sport noble.

Dès le 17 janvier 1953, l'équipe spadoise de judokas participe, à Liège, au championnat provincial.

Encouragés par cette participation fructueuse, deux semaines plus tard, ils organisent un tournoi avec, en démonstration, un match Spa contre Seraing.

Succès total ! Le Café du Monument était comble.

En août 1953, ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin : ils organisent une grande manifestation au Petit Théâtre du Casino. Là, il s'agit d'un match opposant la Belgique au Grand Duché de Luxembourg avec, en première partie du spectacle, d'une part une démonstration avec Pierre Levannier, un Français ceinture noire 3e dan et d'autre part un match opposant Spa à une équipe liégeoise. La salle était archicomble. Grand succès de foule et financier : excellent pour un club qui se lance.

Dans les mois qui ont suivi, Paul Christiane devenait la première ceinture noire spadoise. Le nombre de membres augmentait régulièrement. C'est également dans les premiers mois que les premières demoiselles s'inscrivaient dans le club.

Voilà les débuts de l'engouement pour le judo à Spa qui augurait dès le départ une grande affluence au Judo Club de Spa.

En 50 années, le club a connu seulement 3 présidents : de la fondation au début des années 60, Jules Maron ; du début des années 60 jusque 1990, Nicolas Servaty et de 1990 à ce jour, c'est Monsieur Georges Lodomez qui préside à la destinée du club.

Cinquante ans plus tard, rebaptisé entre-temps Judo Club Kodokan Spa, le club peut s'enorgueillir d'un ennoblement remarquable. Il peut désormais porter le titre de « royal ».

C'est en effet en date du 08 octobre 2003, que l'actuel Président, Monsieur Lodomez, a reçu la confirmation du Palais royal l'autorisant à porter ce titre.



De 1969 à juin 2001 (une longévité exceptionnelle !), Alain Meauxsoone enseignant principal, a insufflé un dynamisme certain au club spadois. C'est sous sa direction que le club a évolué en Division 1 et que le club a compté notamment, un champion de Belgique en catégorie Espoir en la personne de Vincent Colson.

Depuis 2001, l'actuel président, Georges Lodomez, est également devenu l'enseignant principal du club.

Durant la saison 2002-2003, sur 104 clubs participants au Challenge provincial des compétitions amicales, Spa décroche la quatrième place. Ce qui est un véritable exploit, en rapport au nombre de licenciés qu'il compte.



JUDO CLUB KODOKAN SPA

M. GEORGES LODOMEZ

(Président et enseignant principal - diplômé Adeps)

Rue des Alliés, 11 - 4800 - Verviers

(courrier club) 087.31.03.19 - Fax : 087.31.03.19 - 0496.61.23.91

lodomez.georges@contactonline.net

M. Serge Collard (Secrétaire)

Rue Professeur Henrijean, 39 - 4900 - Spa

087.77.09.11 - Fax : 087.77.08.64

Cotisation annuelle : 110 € avec licence-assurance

Entraînements : de septembre à juin : mardi et vendredi

N.B. : Suspension des entraînements durant les vacances scolaires.

OBJECTIF :

Promouvoir un sport qui développe la souplesse, la rapidité des réflexes, le sens de l'équilibre et la maîtrise de soi, qui peut se pratiquer sous forme de sport-loisir mais qui ouvre également les portes de la compétition.

Club de ± 75 licenciés. Accessible à partir de 7 ans.

Entraînements les mardi et vendredi :

18h00 - 19h00 : 7 à 10 ans ; 19h00 - 20h30 : 11 ans et +

À VOS AGENDAS

Samedi 20 mars

- Compétitions amicales du Jubilé - Toutes catégories d'âges - de 09h30 à 18h00 - Hall omnisports de la Fraineuse - Info : Georges Lodomez 087.31.03.19 ou 0496.612.391 lodomez.georges@contactonline.net
- Festivités du Jubilé - salle à confirmer - dès 20h00 - Info : Georges Lodomez 087.31.03.19 ou 0496.612.391 lodomez.georges@contactonline.net ou Serge Collard : 087.77.09.11

VOIR AUSSI LE « GUIDE DU SPORT À SPA » SUR WWW.SPA-INFO.BE



prévention

Propreté en ville



Police

La propreté en ville, et surtout dans le cadre d'une ville touristique d'envergure internationale, n'est pas un luxe : c'est notre qualité de vie, notre image de marque, notre fond de commerce, notre droit, mais aussi notre devoir.

Maintenir une ville propre est l'affaire de tous. Que nous soyons occupant d'immeuble, détenteur de chien ou simple badaud, nous sommes tous concernés.

Voici un petit rappel des règles en vigueur. La Zone des Fagnes et son service prévention vous informe qu'en tant que personnes résidant sur le territoire de la commune, vous êtes tenus de respecter le règlement communal.

» Il est interdit : «

» d'uriner sur la voie publique, d'y jeter ou de laisser s'écouler ou séjourner des eaux ménagères ou provenant d'installations sanitaires (fosses septiques) ou autres produits quelconques ;

» d'abandonner, de déposer ou de jeter sur la voie publique, dans les lieux publics tels que parcs et jardins, ainsi qu'aux abords des monuments et édifices publics, toute matière quelconque destinée à la nourriture des pigeons ;

» de tracer des dessins, signaux, motifs ou indications diverses à la peinture sur le sol, bâtiments, pierre, arbres ou objets quelconques ;

» de déposer des ordures ménagères ou des sacs poubelles dans les bacs ou corbeilles à papiers mis à la disposition du public, ces dispositifs ne pouvant recevoir que de menus papiers tels que titres de transport en commun, emballages de cigarettes ou de friandises, etc. ;

» dans les parties agglomérées de la commune, de procéder, sur la voie publique, au nettoyage, lavage ou entretien des véhicules entre 09h00 et 18h00.

» Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parties agglomérées «

Les propriétaires, détenteurs ou gardiens de chien doivent veiller à ce que leurs animaux ne salissent pas les trottoirs, les places et parcs publics, les seuils et le bas des façades des immeubles ou des constructions, à l'exception des filets d'eau. À défaut,

ils sont tenus de débarrasser les endroits tachés par les souillures. Cette mesure dans son intégralité, étend ses effets aux massifs, parterres de fleurs, pelouses. De plus, il est interdit de laisser courir ou de promener les chiens, avec ou sans laisse, dans tous ces endroits.

» En ce qui concerne le nettoyage des trottoirs, nous vous rappelons que : «

» Toutes les parties de la voirie comprises entre les limites des propriétés privées et les fossés ou filets d'eaux doivent être tenues constamment en parfait état de propreté.

» De tout temps, elles doivent être désherbées ou fauchées, débarrassées de toutes plantes adventices, de tous buissons, arbrisseaux, végétaux ligneux. La boue, les feuilles mortes et les débris doivent être enlevés.

» Tous les endroits normalement utilisés par les piétons (trottoirs, accotements...) doivent être tenus en parfait état de praticabilité, le nettoyage devant se faire sur toute l'étendue du trottoir longeant la propriété.

» Qui est chargé

du nettoyage du trottoir ? «

» En règle générale, pour chaque immeuble, son principal occupant.

» Si l'immeuble est occupé par le propriétaire (ou usufruitier) et un ou plusieurs locataires, c'est le propriétaire qui nettoie.

» Si l'immeuble est occupé par le locataire principal et d'autres locataires, le locataire principal nettoie.

» Si l'immeuble est occupé par plusieurs locataires, sans locataire principal, le propriétaire nettoie. (De même si l'immeuble n'est pas loué).

» En ce qui concerne les établissements et édifices appartenant à une personne morale (société...), le nettoyage incombe aux concierges, portiers, gardiens ou, à défaut, aux directeurs des établissements.

» En ce qui concerne les immeubles à appartements multiples comportant plusieurs propriétaires, l'obligation est à charge du concierge ou, à défaut, du syndic.

Vous pourrez également retrouver la rubrique

"Prévention" de la Police de la Zone des Fagnes sur Sud Radio les deuxièmes et quatrièmes mercredis de chaque mois entre 13h00 et 14h00.



Police locale Zone des Fagnes

234, Avenue Reine Astrid, 4900 - Spa
(zonedepolicedesfagnes@swing.be)

ACCUEIL : 087.79.33.33

Service "PRÉVENTION - FAMILLE - JEUNESSE - MŒURS"

087.79.33.83 (24h/24h) ou 0495.226.755

(policedesfagnes.prev@skynet.be)

» Nettoyage de la voirie et propreté de la voie publique «

» Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur le domaine public au sens général du terme tel que voiries, parcs, bois, forêts, cours d'eau etc. tout objet quelconque (déchets, résidus, vidanges, papiers, emballages, sacs poubelles non formalisés par la commune etc.) susceptible de compromettre sa propreté, sa salubrité ou sa sûreté.

» Il est interdit de déposer des imprimés sur des véhicules en stationnement

» Il est interdit de distribuer aux passants dans les rues, ruelles, parcs, aires publiques de stationnement, des tracts ou imprimés à caractère commercial.

» Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur un terrain privé tout objet quelconque (déchet, résidus, etc.) susceptible de nuire à sa propreté, à sa salubrité ou sa sûreté. Le contrevenant ou, si celui-ci n'est pas connu, l'occupant du terrain, sera tenu d'évacuer les déchets.

» Propreté de la voie publique «

Concernant les véhicules de chantier, l'entrepreneur est chargé de nettoyer la chaussée après chaque journée de travail.

L'habitant qui fait charger ou décharger des matériaux sur la voie publique est tenu de nettoyer le sol immédiatement.

Il est indispensable dans tous les cas de prendre des précautions pour éviter les accidents.

» L'enlèvement des déchets ménagers «

Le service de collecte des ordures ménagères désigné par l'administration communale est chargé uniquement de l'enlèvement :

A. des déchets produits de l'intérieur des habitations par l'activité normale et habituelle des occupants

B. des matières provenant du balayage des trottoirs et filets d'eau

C. des déchets de commerce et d'artisanat

Les matières et déchets décrits au présent règlement ne pourront être déposés que dans les sacs poubelles normalisés mis à la disposition de la population à l'initiative de la commune et distribués chez les commerçants spadois et portant la mention "Ville de Spa". Ces sacs normalisés ne pourront être déposés sur la voie publique avant 22h00, la veille du passage du camion collecteur (sur les trottoirs ou accotements qui longent leurs habitations le plus près possible de la façade, en veillant à ne pas entraver la circulation des piétons).



Agenda "Hiver" des manifestations et activités*

*connues au 24.12.2003



HPL

1. Brocantes et marchés

Tous les dimanches de 08h00 à 13h00

Marché aux puces et brocante – Galerie Léopold II, Parc de 7 Heures – **Info :** 087.77.02.67

Tous les mardis matin

Marché hebdomadaire – Rue Servais et rue Schaltin – **Info :** Recette communale 087.79.53.62 – fax : 087.79.53.63

Dimanche 14 mars – Bourse internationale de matériel photographique – Spa – **Info :** Photopost 087.77.48.32

Dimanche 18 avril – Bourse d'échanges du Printemps – à l'I.P.E.A. de La Reid à 10h00 – **Info :** Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Dimanche 26 septembre – Bourse toutes collections – Grande Salle du Casino de Spa – de 9h00 à 16h30 – **Info :** a.s.b.l. Brocantage 0496.32.87.40

Du samedi 18 au vendredi 31 décembre – Marché de Noël à Bérinzenne – **Info :** CRIE et Maison Nature de Bérinzenne – 087.77.63.00

2. Événements divers

Mardi 17 février – 70e anniversaire de la mort du roi Albert Ier, Cérémonie organisée par la Ville de Spa, le Comité d'Entente et les Vétérans du roi Albert Ier – à 17h00 au buste du roi Albert Ier à l'Hôtel de Ville – **Info :** Constant Collard 087.77.15.75

Samedi 21 février – après-midi carnaval – Résidence du Parc –

15h30 – **Info :** Résidence du Parc : 087.77.13.91



Samedi 28 février – Rétromobile Club "rencontre entre-saisons" – **Info :** Monsieur Brisy 087.22.03.01

Dimanche 07 mars – Cortège de Mathy



Loxhet – **Info :** Centre culturel : 087.77.3000

Dimanche 14 mars – Bourse internationale de matériel photographique – **Info :** Centre culturel 087.77.3000

Dimanche 14 mars – Rétromobile "Assemblée générale et repas" – **Info :** Monsieur Gabriel 087.77.10.42

Samedi 20 mars – Festivités du Jubilé du Club de Judo – Salle à confirmer – dès 20h00 **Info :** Georges Lodomez 087.31.03.19 ou 0496.612.391 lodomez.georges@contactonline.net ou Serge Collard : 087.77.09.11

Dimanche 28 mars au dimanche 04 avril – Rétromobile "Balade des allumés" – **Info :** Monsieur Gabriel 087.77.10.42

Lundi 12 avril – Rétromobile "Balade du Fou de la Cad" – **Info :** Monsieur Miny 087.22.09.56

1. Brocantes et marchés
2. Événements divers
3. Spécial "juniors"
4. Expositions
5. Fêtes villageoises et folkloriques
6. Spectacles – Concerts
7. Conférences
8. Animations et formations (stages)
9. Promenades



Office du Tourisme de Spa

place Royale, 41

4900 Spa

Tél. : +32 (0) 87/79.53.53

Fax : +32 (0) 87/79.53.54

www.spa-info.be

officetourismespa@skynet.be

Dimanche 18 avril - Rétromobile " Balade de l'Ardenne Bleue Classic " - **Info** : 087.47.40.44

HPL



Samedi 24 avril - Rétromobile " Balade du 20e Anniversaire " - **Info** : 087.47.40.44

Samedi 08 mai - Armistice (1940-1945) - Messe à 10h00 - Cérémonie au monument de la Victoire à 11h00 - **Info** : M. Constant Collard 087.77.15.75

Dimanche 16 mai - Visite des serres de la ville de Spa par Michel Gobert - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Samedi 22 mai - 26e Flèche de Wallonie (randonnée cyclotouriste à tendance sportive) - **Info** : www.cyclo-spa.be.

Vendredi 18 au dimanche 20 juin - " Liège-Rome-Liège " - **Info** : 087.79.53.53

HPL

Dimanche 20 juin - " Fête du Livre et de la BD " - Grande Salle du Casino de Spa - de 9h00 à 16h30 - **Info** : a.s.b.l. Brocannique 0496.32.87.40

Samedi 11 et dimanche 12 septembre - " Les Fantômes de la Villa royale " dans le cadre des " Journées du patrimoine " - Musée de la Ville d'Eaux - De l'Hôtel du Midi au musée actuel, ce bâtiment a connu plusieurs réhabilitations qui vous seront présentées de manière ludique - **Info** : 087.77.44.86

Samedi 11 et dimanche 12 septembre - Animation " Journée du patrimoine " - Spa-Bérinzenne - de 14h00 à 17h00 - **Info** : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00

3. Spécial "juniors"

- **Mercredi 28 janvier** - Théâtre pour enfants " Le Simplomatipique " du Théâtre du Copeau - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Mercredi 04 février** - Théâtre pour enfants " Au 13 de la rue Pipo " de la Compagnie Arts et Couleurs - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Du lundi 23 au vendredi 27 février** - Stages d'éveil pour les jeunes (de 3 à 12 ans) - " Psychomotricité et jeu du clown " pour les 3 à 5 ans, " La Maison de mes rêves " stage d'arts plastiques et architecture pour les 6 à 8 ans, " Nature et cuisine " pour les 9 à 12 ans - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Mardi 24 février** - Mardi Gras - Bal costumé pour les enfants - 14h00 - Salle des fêtes du Casino - **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Samedi 20 et dimanche 21 mars** - Exposition sur l'eau - Spa-Bérinzenne - Ateliers didactiques pour les enfants - de 14h00 à 17h00 -

Info : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00

- **Mercredi 24 mars** - Théâtre pour enfants " Le Nid flottant " du Théâtre Agora- 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Samedi 27 et dimanche 28 mars** - Exposition sur l'eau - Spa-Bérinzenne - Ateliers didactiques pour les enfants - de 14h00 à 17h00 - **Info** : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00

- **Samedi 24 avril** - Théâtre pour enfants " Bin'Bin " du Théâtre des 4 Mains - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Du mercredi 12 au vendredi 14 mai** - Festival " Natura 2000 " des enfants à Spa - Spa-Bérinzenne - Final illustration, vidéo et théâtre - **Info** : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00

4. Expositions

Musée de la Lessive - Samedi et dimanche de 14h00 à 18h00 - Waux-Hall - **Info** : 087.77.14.18

Du vendredi 03 octobre au lundi 11 janvier - " Symphonie de couleurs automnales et sorbets d'hiver " photographies de Photopost - L'Auberge - **Info** : Photopost 087.77.48.32 ou L'Auberge 087.77.10.44

Du samedi 29 novembre au dimanche 11 janvier - " Romain Van Wissen " - Peintures ; et " Nicole Stenuit " - Sculptures - Galerie Azur - Vernissage le dimanche 30 novembre de 15h00 à 18h00 - Ouvert les vendredis et samedis de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, et les dimanches de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00 - **Info** : 087.77.11.88

Du samedi 20 décembre au vendredi 16 janvier - J.-M. Monville - Peintures - Salle Quirin du Casino - **Info** : Centre culturel 087.77.3000

HPL



Du dimanche 25 janvier au jeudi 08 avril - " Reportage de jeunes spadois en Italie " photographies gagnantes du concours organisé pour les participants au voyage du Centre Jeunes de Spa et de l'Éducateur de rue - L'Auberge - **Info** : Centre Jeunes 087.77.48.65 ou L'Auberge 087.77.44.10

Samedi 13 et dimanche 14 mars - Exposition annuelle de Photopost - Spa - **Info** : Photopost 087.77.48.32

Samedi 13 et dimanche 14 mars - Exposition annuelle de Photopost - Spa - **Info** : Photopost 087.77.48.32

Du samedi 20 mars au dimanche 30 mai - Jean d'Ardenne par Léon Dommartin - Musée de la Ville d'Eau - **Info** : 087.77.44.86

WWW.WEBREPORTAGE.BE



Du dimanche 11 avril au jeudi 11 juillet - " Travaux des étudiants de l'Académie de Spa " du cours de Frédéric Materne - L'Auberge - **Info** : L'Auberge 087.77.44.10

Du vendredi 07 au lundi 31 mai - " Marc Hansez " - Sculptures sur bois et métal, art contemporain - " Stephan Laplanche " - Peinture et pastel - Galerie Prince de Condé - Vernissage le vendredi 07 mai de 18h00 à 20h00 - **Info** : E. Mouraux 087.77.33.51

Du vendredi 04 au dimanche 27 juin - " Isabelle Fettweis " - Peintures, art contemporain - " Nathalie de Brauer " - Sculptures en papier mâché - Galerie Prince de Condé - Vernissage le vendredi 04 juin de 18h00 à 20h00 - **Info** : E. Mouraux 087.77.33.51 ou 087.27.56.39

Du dimanche 20 juin au jeudi 30 septembre - " Spa s'affiche " - Choix d'affiches publicitaires et touristiques consacrées à la Ville d'Eaux et aux activités organisées au 19e et au début du 20e siècle - Musée de la Ville d'Eaux - **Info** : 087.77.44.86

Du vendredi 06 au dimanche 29 août - " Olivier Humier " - Peintures et sculptures, art contemporain - Galerie Prince de Condé - Vernissage le vendredi 06 août de 18h00 à 20h00 - **Info** : E. Mouraux 087.77.33.51

Du vendredi 03 au dimanche 26 septembre - Art contemporain - " Damien Darcis " - Peintures - " Ludovic Demarche " : installations - Galerie Prince de Condé - Vernissage le vendredi 03 septembre - **Info** : E. Mouraux 087.77.33.51

Samedi 16 et dimanche 17 octobre - Exposition mycologique - Spa-Bérinzenne - en collaboration avec le Cercle Mycologique de Verviers - Ateliers didactiques pour les enfants - de 14h00 à 17h00 - **Info** : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00

6. Spectacles - Concerts

- **Mercredi 28 janvier** - Théâtre pour enfants " Le Simplomatipique " du Théâtre du Copeau - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Mercredi 04 février** - Théâtre pour enfants " Au 13 de la rue Pipo " de la Compagnie Arts et Couleurs - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Mercredi 24 mars** - Théâtre pour enfants " Le Nid flottant " du Théâtre Agora- 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Samedi 24 mars** - Théâtre pour enfants " Bin'Bin " du Théâtre des 4 Mains - 15h00 - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Samedi 15 et dimanche 16 mai** - Casino de Spa - Salle des fêtes gala de danse " Le Roi Lion " à 15h00 - **Info** : École de danse " Studio d'Art de Spa " 087.77.06.23

7. Sports

Samedi 20 mars - Compétitions amicales du Jubilé - Toutes catégories d'âges - de 09h30 à 18h00 - Hall omnisports de la Fraineuse - **Info** : Georges Lodomez 087.31.03.19 ou 0496.612.391 lodomez.georges@contactonline.net

Samedi 03 et dimanche 04 avril - Boucles de Spa "Alphonse Delettre" - **Info** : Royal Automobile Club de Spa 080.86.21.89 - www.race-rally.be

Du vendredi 04 au dimanche 06 juin - Circuit de Spa-Francorchamps "Spa Euro Race" - **Info** : Royal Automobile Club de Spa 080.86.21.89 - www.race-rally.be

Du samedi 10 juillet au dimanche 18 juillet - Tournoi du Royal Tennis Club de Spa - Jeunes, messieurs 5, dames 4, messieurs 35, 45 et 55 ans - **Info** : Pierre Jehin 087.77.29.56

Du samedi 31 juillet au dimanche 08 août - Tournoi International du Royal Tennis Club de Spa - toutes catégories - **Info** : Pierre Jehin 087.99.29.56



HPL

Dimanche 15 août : Tir à l'arc - Compétition Internationale de Tir FITA dist. 70 m - duel avec finale - tir de qualification - Centre Sportif La Fraineuse - **Info** : G. Undorf 087.54.19.68

Samedi 11 et dimanche 12 septembre - Circuit de Spa-Francorchamps "1000 Km de Spa" - course automobile - sport prototypes "Le Mans Endurance Séries" - **Info** : Royal Automobile Club de Spa 080.86.21.89 - www.race-rally.be

Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre - Circuit de Spa-Francorchamps "Racing Festival" - **Info** : Royal Automobile Club de Spa 080.86.21.89 - www.race-rally.be

Le dimanche 26 septembre - Tournoi "Fraîcheur" Spa Monopole - Royal Tennis Club de Spa - de 09h00 à 17h00 - tournoi par équipe sur invitation - **Info** : Pierre Jehin 087.77.29.56

8. Conférences

Dimanche 11 janvier - "Soins aux plantes cadeaux" par André Simar - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Judi 15 janvier - Exploration du Monde - "Seychelles - Maurice, triomphe de la nature" par Claude Pavard - 20h15 - Cinéma l'Écran - **Info** : Échevinat de la Culture 087.79.53.73

Vendredi 16 janvier - Apprentissage des techniques et exercices pratiques sur le thème : "Retrouver le plaisir d'être" - 20h00 - 5€ - "Source Sauvage" - **Info** : Centre culturel 087.77.3000

Lundi 19 janvier - "Être adolescent, un défi" par Guy Hardy, assistant social et formateur en

thérapie familiale et en PNL - dans le cadre du cycle des conférences organisé par la J.C.E. Spa - Domaine de Sol Cress (Spaloumont) - 20h00 - **Info** : Christine Caron 0496.69.79.69 caronchristine@ibelgique.com

WWW.WEBREPORTAGE.BE



Vendredi 23 janvier - "La Franc-maçonnerie" par Luc Nefontaine - 20h00 - Centre culturel - **Info** : L'Oxymore 087.77.19.36

Dimanche 25 janvier - "Effets de la lune sur nos cultures" par M. Tiquet - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Dimanche 8 février - "Le Greffage pratique des arbres fruitiers" par J. Gaillard - à l'I.P.E.A. de La Reid à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Mardi 10 février - "Comment construire une stratégie de communication ?" par Vincent Gernay - dans le cadre du cycle des conférences organisé par la J.C.E. Spa - Domaine de Sol Cress (Spaloumont) - 20h00 - **Info** : Christine Caron 0496.69.79.69 - caronchristine@ibelgique.com

Judi 12 février - Exploration du Monde - "Sri Lanka - Maldives, des éléphants au grand bleu" par Gérard Civet - 20h15 - Cinéma l'Écran - **Info** : Échevinat de la Culture 087.79.53.73

Dimanche 22 février - "La Conception d'une pièce d'eau et de ses abords" par O. Pachy - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Judi 26 février - "Introduction à l'œuvre de Jean Ray" par Jo Verbruggen - 20h00 - Centre culturel - **Info** : L'Oxymore 087.77.19.36

Vendredi 27 février - "L'Art néo-classique et impérial" par Thierry Marthus - Académie de Musique de Spa - 20h00 - **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

Dimanche 07 mars - "La Taille pratique des arbustes ornementaux" par H. Collignon - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Judi 18 mars - Exploration du Monde - "La Corse au grand cœur" par Jean-Michel Bertrand - 20h15 - Cinéma l'Écran - **Info** : Échevinat de la Culture 087.79.53.73

Vendredi 19 mars 2004 - "Le Radon : un risque inconnu..." - Séances d'information organisées au Salon bleu du Casino par le Ministère de la Santé et le Service de l'Environnement de la Ville de Spa - à l'attention des professionnels de la construction - de 10h00 à 17h00 et - à l'attention du grand public - de 19h00 à 22h00 - **Info** : Service Environnement 087.79.53.82 ou environnement@villedespa.be

Vendredi 19 mars - "Liège sous l'Empire" par Francis Balace - 20h00 - **Info** : Centre culturel 087.77.3000

Dimanche 21 mars - "Compositions florales estivales des réceptifs" par H. Ferrière - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture 087.54.11.41

Mercredi 24 mars : "L'Europe élargie : un frein pour notre économie ?" par Pierre-Yves Jeholet, vice-président de la SPI+ - dans le cadre du cycle des conférences organisé par la J.C.E. Spa - Domaine de Sol Cress (Spaloumont) - 20h00 - **Info** : Christine Caron 0496.69.79.69 - caronchristine@ibelgique.com

Judi 25 mars - "Parallèle entre les cultures indiennes et vikings" par Albert Moxhet - 20h00 - Centre culturel - **Info** : L'Oxymore 087.77.19.36

Vendredi 26 mars - "Le grand Consulat" par Thierry Marthus - Académie de Musique de Spa - 20h00 - **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

Dimanche 04 avril - "Arrangements floraux pour Pâques" par D. Penders - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41

Dimanche 02 mai - "Airelles, myrtilles et canneberges" par A. Sansdrap - Académie de Musique de Spa à 10h00 - **Info** : Cercle Royal de Spa 087.54.11.41

Mardi 04 mai - "Renaître de ses cendres... un choix de vie" par Kristine Watlet, animatrice en relation d'aide - dans le cadre du cycle des conférences organisé par la J.C.E. Spa - Domaine de Sol Cress (Spaloumont) - 20h00 - **Info** : Christine Caron 0496.69.79.69 - caronchristine@ibelgique.com

9. Animations et Formations (stages)

- **Après-midi et soirées wallonnes** - les jeudis à 20h00 et mercredis à 14h30 au Centre culturel de Spa - **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **L'ABC de l'orthographe** - les vendredis de 13h30 à 15h00 (1er cours le 16/01/04) au Centre culturel - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Peinture sur Bois de Spa** - les lundis de 18h00 à 20h00 (1er cours le 19/01/04) au Centre culturel - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Cuisine du Terroir** - les mercredis de 18h00 à 22h00 (1er cours le 21/01/04) au Centre culturel - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Tables de conversation en anglais** - les jeudis de 15h30 à 17h00 (1er cours le 05/02/04) au Centre culturel - **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Initiation à l'informatique juniors** (de 09 à 12 ans) – les mercredis de 13h30 à 15h30 à la bibliothèque communale – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Initiation à l'informatique ados** (de 13 à 15 ans) – les mercredis de 15h45 à 17h45 à la bibliothèque communale – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Ateliers d'écriture créative** – les jeudis de 20h00 à 22h00 (1er cours le 04/03/04) au Centre culturel – **Info et inscription** : Centre culturel 087.77.3000

- **Atelier Théâtre Adultes** – le samedi de 10h00 à 13h00 à l'Institut Saint Roch – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Atelier Théâtre Ados** – le vendredi de 18h45 à 22h00 à l'École communale de Creppe – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Cours d'Anglais** : le mardi de 18h00 à 19h00 au Centre culturel – **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Cours d'Histoire de l'Art de l'Asie** – le mercredi de 19h30 à 21h00 à l'Académie de Musique – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Histophila** – Permanence ONU – tous les lundis de 17h00 à 18h00 au Centre culturel – **Info** : Centre culturel : 087.77.3000

- **Jeux de Whist** – tous les mardis à 20h00 – Royal Football Club – **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Jeux de Scrabble** – tous les mardis à 19h30 – Club SPALAX – Maison Blanche ou Club DYADE – Académie de Musique – **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Jeux de Scrabble (cours pour jeunes de 8/12 ans)** – tous les mercredis de 14h00 à 16h00 – École libre Roi Baudouin – **Infos** : Centre culturel 087.77.3000

- **Cours d'Alphabétisation** – tous les mardis et jeudis de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 au Centre culturel – **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Jeux d'échecs** – tous les vendredis dès 19h30 pour les jeunes et adultes à l'école Schaltin – **Info** : Centre culturel 087.77.3000

- **Observation du ciel avec le Groupe d'Astronomie** – tous les vendredis dès 21h00 au carrefour de la route des Fontaines (face à la source de la Géronstère) – **Info** : G.A.S. 087.77.34.56

10. Promenades

La participation aux promenades est de 1,25 € pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans (cette somme est perçue afin d'assurer la qualité du guidage). La longueur des parcours varie de 6 à 20 Km Les chiens, même

en laisse ne sont pas autorisés. Départ éventuel avec les voitures personnelles. Si vous n'êtes pas motorisé, il y a toujours une possibilité de covoiturage.

Programme des prochaines saisons disponible à l'Office du Tourisme +32(0)87.79.53.53 office-tourismespa@skynet.be

Dimanche 11 janvier : " Vues sur l'Ambève " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Stavelot – Parfondruy – Ster.

Guide : A. Warnimont ± 15 Km

Dimanche 18 janvier : " Promenade aux alentours de Spa " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30.

Guide : S. Defays ± 6 Km

Dimanche 25 janvier : " Les Hautes Fagnes en hiver " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Le climat rude et l'homme ont façonné un paysage où il fait bon se ressourcer (bottes recommandées)

Guide : M. Jérôme ± 15 Km

Février

Dimanche 01 février : " Promenade aux alentours de Spa " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30.

Guide : S. Defays ± 6 Km

Dimanche 08 février : " Le Bayehon " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Xhoffsraix – Longfaye – Oviat.

Guide : A. Warnimont ± 15 Km

Dimanche 15 février : " Promenade aux alentours de Spa " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30.

Guide : S. Defays ± 6 Km

Dimanche 22 février : " Les Fourons " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Une région paisible et surprenante par sa nature aux biotopes variés.

Guide : M. Jérôme ± 15 Km

Lundi 23 février : " Le Wolfsbusch " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Ondenval – Montenu.

Guide : A. Warnimont ± 15 Km

Mercredi 25 février : " La Vecquée " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30 avec les voitures personnelles.

Recherche des traces de la vie animale sur notre crête ardennaise.

Guide : M. Jérôme ± 8 Km

Vendredi 27 février : " La Fenêtre de Theux " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Theux – Tancrémont.

Guide : A. Warnimont ± 15 Km

Dimanche 29 février : " Promenade aux alentours de Spa " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30.

Guide : S. Defays ± 6 Km

Mars

Dimanche 07 mars : " La Charmille " (1 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h15 et départ à 9h30 avec les voitures personnelles.

Haute Desnié – Vert Buisson.

Guide : A. Warnimont ± 15 Km

Dimanche 14 mars : " Paysage d'hiver en fagne " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h00 et départ à 13h15 avec les voitures personnelles.

Centre nature de Botrange – Fagne wallonne – Botrange – Neur Lowé – Centre nature.

Guide : S. Defays ± 7,5 Km

Dimanche 21 mars : "

Promenade ornithologique (en première

partie) " (1 journée)

Rendez-vous à

l'Office du Tourisme

de Spa à 8h15 et

départ à 8h30 avec

les voitures personnelles.

Observer et écouter les oiseaux dans leur milieu

naturel – emportez vos jumelles si vous en dis-

posez.

Guide : M. Jérôme ± 15 Km

Dimanche 21 mars : " Le long du Ninglinspo " (1

journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 9h00 et départ à 9h15 avec les voitures personnelles.

Tilleul du Pendu, Porallée, Vieux-Chère –

Légendes, paysages, histoire, géomorphologie.

Guide : M. Guillaume

Dimanche 28 mars : " Promenade aux alentours

de Spa " (1/2 journée)

Rendez-vous à l'Office du Tourisme de Spa à 13h15 et départ à 13h30.

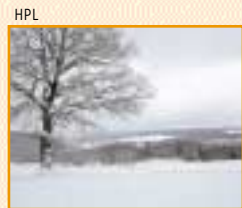
Guide : S. Defays ± 6 Km



HPL



HPL



HPL



HPL



HPL



HPL

Actualités du Centre Culturel de SPA



Forma

L'ABC de l'orthographe :

à partir du 16 janvier
les vendredis de 13h30 à 15h00

Au programme des 6 séances :

- les grandes règles d'usage
- l'accord du verbe et de sa conjugaison
- les nombres
- les majuscules
- les mots invariables

Formatrice :

Anne-Marie Maron,
enseignante retraitée

Inscription : 20 €

Lieu : Centre culturel

>>>Nombre de participants
limité à 12

Peinture sur bois de Spa :

à partir du 19 janvier
les lundis de 18h00 à 20h00

Au programme des 8 séances :

Apprentissage des différentes techniques et spécificités de la peinture sur bois de Spa, mises en pratique par des réalisations sur différents supports : tableautin, broche, coupe-papier...

Formateur :

René Sart, Artiste-peintre

Inscription : 50 €

Lieu : Centre culturel

>>>Nombre de participants
limité à 8

(nouveau)

Cuisine du terroir :

à partir du 21 janvier
les mercredis de 18h00 à 22h00 (1x/mois)

Au programme des 6 séances :

Redécouverte de nos produits régionaux et belges à travers différents thèmes : " Les fromages ", " Des légumes bien de chez nous ", " Bières et alcools ", " Viandes, volailles et charcuteries ", " Oeufs, beurre, lait, crème, sucre ", " Les produits de la mer ". Les participants mettront en application différentes recettes traditionnelles et créatives qu'ils pourront déguster au terme des séances.

Formatrice : Sophie Dombar, animatrice cuisine

Inscription : 185 €

Lieu : Centre culturel

>>>Nombre de participants limité à 10

Peintres spadois

FRESQUE

Dans le cadre des stages d'éveil que le Centre culturel propose pour les jeunes, trois stages de peinture ont remporté un vif succès. Dix-sept enfants de 9 à 14 ans ont activement participé à la création d'une fresque de 22 mètres de long.

Ces stages s'étaient sur trois semaines réparties pendant les vacances scolaires (Pâques, Juillet et Toussaint). Les enfants ont été encadrés, conseillés et ... encouragés par Marie-Noëlle Bastin*, artiste spadoise professionnelle de haut rang.

Du bocage à la savane, les artistes en herbe ont fait voyager leurs couleurs à l'instar d'une migration créative. Pour en arriver au succès bien mérité qu'elle connaît, la fresque a d'abord été ébauchée au crayon sur papier, puis au crayon sur le panneau, avant d'apparaître au jour sous les pinceaux de plus en plus experts des stagiaires.

L'inauguration officielle a eu lieu le 15 novembre dernier avec la présence des autorités communales et de la presse, des enfants et de leurs parents.

L'œuvre est exposée en permanence sur le mur des serres communales dans l'impasse rue de la Géronstrère/rue Bertholet Deschamps (le long du Centre culturel).



Actualités du Centre Culturel de SPA

tions :

(nouveau)

Tables de conversation en anglais : dès le 04 février

les mercredis de 15h30 à 17h00.

Ce module de 15 séances vous propose d'acquérir, au moyen d'un apprentissage actif, un éventail d'expressions et de vocabulaire qui vous permettra de vous exprimer en anglais dans des situations de la vie courante.

Formateur : Simon Martin, formateur-traducteur-interprète

Inscription : 80 €

Lieu : Centre culturel

>>> Nombre de participants limité à 15

(nouveau)

Ateliers d'écriture créative :

à partir du 04 mars

les jeudis de 20h00 à 22h00

A vos plumes pour oser le "Je" ! Développement et travail de l'expression, de l'imaginaire et de la créativité par le biais de l'écriture. Vous disposerez de 8 séances pour sortir de l'ombre et du silence et ainsi, offrir de nouveaux horizons à votre créativité et à votre fantaisie.

Formatrice : Françoise Bailleux, licenciée en philologie romane

Inscription : 60 €

Lieu : Centre culturel

>>> Nombre de participants limité à 10

Informatique junior :

à partir du 11 février • modules de 10 séances

Pour les 9-12 ans,

>>> les mercredis de 13h30 à 15h30 :

- découverte de l'ordinateur
- traitement de texte avec logiciel Word
- petits calculs avec Excel
- initiation à Internet

>>> Nombre de participants limité à 14

Inscription : 50 €

Pour les 13-15 ans,

>>> les mercredis de 15h45 à 17h45 :

- le PC vu de l'intérieur
- la navigation sur internet
- créer son site web (Front Page Express)

>>> Nombre de participants limité à 7

Inscription : 70 €

Formatrice : Béatriz Teixeira, graduée en informatique

Lieu : Bibliothèque communale de Spa

en herbe :

MAGISTRALE

Les artistes sont : Clémentine Bodson, Gwenaëlle Charlier, Louise Chevalier, Maud Christiane, Olivier Coheur, Amaury Decerf, Renaud Dereu, Sophia Ghumman, Florence Heins, Christian Mon, Xavier Mostin, Robin Pitz, Sarah Schuind, Laura Toussaint, Romain Toussaint, Emilie Verlaine et Charlotte Yvanoff.

D'ores et déjà, ils vous invitent à venir admirer leur œuvre !

Il est important de noter qu'une même initiative sera proposée en 2004 avec la création d'une nouvelle fresque qui sera exposée place de l'Hôtel de ville.

(Reproduction : Hugues Pierre Lesuisse et Frédéric Piton)

Paysage rural de l'Ardenne à l'Afrique : une migration créative.



(*) Marie-Noëlle Bastin (illustratrice et coloriste, notamment pour Didier Comès, Francis, Marc-Renier, maisons d'édition Casterman, Lombard, Glénat... et dessinatrice animalière)

Actualités du Centre Culturel de SPA



DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2004,
LE CENTRE CULTUREL DE SPA PROPOSE

4 SPECTACLES DE THÉÂTRE POUR ENFANTS.



Le Simplomatipique

du Théâtre du Copeau
Mercredi 28 janvier 2004 à 15h00
au Théâtre du Casino
Âge : à partir de 6 ans
Durée : 50 minutes

" On invente quelque chose, on n'invente pas quelqu'un... ? ".
Dans son laboratoire, le professeur Niets Nek Narf vous invite à découvrir, dans le plus grand secret, son bijou, son chouchou... le fruit de son génie ! Tentez de suivre ce savant délirant sur les sentiers mystérieux de la création, à l'aide de cette magnifique petite machine qu'il y a dans chacune de vos têtes et qui crée cette sublimissime substance : l'imagination...



Au 13 de la rue Pipo

de la Compagnie Arts et Couleurs
Mercredi 4 février 2004 à 15h00
au Salon gris du Casino
Âge : à partir de 5 ans
Durée : 60 minutes

La rue Pipo est une rue tout à fait ordinaire, avec des maisons ordinaires où habitent des gens ordinaires. Prenez les habitants du numéro 13, par exemple. Madame Huguette vit au rez-de-chaussée. Monsieur Ernest vit au-dessus de Madame Huguette. Mademoiselle Rose vit à côté de Monsieur Ernest et au-dessus de Monsieur Victor. Ah oui ! Monsieur Victor, c'est le poissonnier. Monsieur Victor vend du poisson. Malheureusement, on n'a pas envie de manger du poisson tous les jours. Et puis en été, le poisson ça sent !
Un conte sur les petits riens de tous les jours, sur ce qui nous relie, nous oppose, nous rapproche et finalement, nous construit.

Le Nid flottant

du Théâtre Agora
Mercredi 24 mars 2003 à 15h00
dans la Grande Salle du Casino
Âge : à partir de 6 ans (âge conseillé à partir de 8 ans)
Durée : 75 minutes

Nous nous réjouissons de vous proposer ce voyage en bateau pour le moins agité. Petits et grands passagers accompagneront les interprètes-marins en haute mer. Le voyage sur l'Ochotska, un vieux bac rouillé, promet d'être mouvementé. À bord de l'Ochotska, les spectateurs-passagers prendront part aux efforts des marins pour garder le cap, maintenir le moteur en bon état de marche et ils seront entraînés dans les histoires racontées par les marins.

Bin'Bin'

du Théâtre des 4 Mains
Samedi 24 avril 2004 à 15h00 - au Salon gris du Casino
Âge : à partir de 2,5 ans
Durée : 45 minutes

Bin'Bin' est un petit bonhomme optimiste et résolument curieux. Comme tous les petits, il se frotte au monde. Entouré de petits elfes, Bin'Bin' avance à deux pieds dans cette vie pleine d'embûches, mais c'est un grand héros. Un spectacle de marionnettes et d'objets, aux tailles et aux techniques variées, sans parole, soutenu par un univers musical de percussions, de mélodies simples et de bruits farfelus.

»»Prix d'un spectacle : 6 €

»»Abonnement aux 4 spectacles : 20 €

INFOS :

TÉL. 087.77.3000 - Fax 087.47.59.34
ccspa@busmail.net
Rue de la Géronstère, 10A - 4900 - Spa



Ouverture (nouvel horaire) :
Du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

DOSSIER : L'Eau à Spa

"En Tongrie, pays de la Gaule, il y a une fontaine célèbre, dont l'eau, tout étincelante de bulles, a un goût ferrugineux, qui ne se fait toutefois sentir que quand on finit de boire. Cette eau purge le corps, guérit les fièvres tierces, et dissipe les affections calculeuses. La même eau, mise sur le feu, se trouble, puis rougit." (Pline l'Ancien, 1er siècle)

Le destin de Spa est étroitement lié à l'eau. C'est cet or bleu qui vaut au nom de notre cité, d'être connu aux quatre coins du monde.

Sans retracer inutilement une histoire que tout Spadois se doit de connaître sur le bout des doigts, il est toujours plaisant de rappeler que le mot " spa " était, de longue date, déjà passé dans le vocabulaire courant des dictionnaires d'anglais : station thermale, établissement de cure, source minérale. Mais depuis 2003, le mot " spa " est également passé dans le vocabulaire courant en français... et possède dorénavant son acception au dictionnaire. Un événement en soi.

De plus, avec l'inauguration des nouveaux thermes sur la colline d'Annette et Lubin en février, " La Journée wallonne de l'eau " le dimanche 21 mars et " La Journée mondiale de l'eau " le lendemain, à savoir, le lundi 22 mars, il tombait sous le sens de vous proposer un dossier sur " L'Eau à Spa ".

JOURNÉE WALLONNE DE L'EAU : PISCINE GRATIS

À l'occasion de la Journée wallonne de l'eau à l'initiative du ministre régional wallon de l'Environnement, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, les piscines doivent être accessibles pour 1 € symbolique. Mais à Spa, la piscine communale sera accessible gratuitement.

De 09h00 à 13h00, découverte de toutes les installations : espace sauna, piscine. Petit-déjeuner offert aux 150 premiers. Rappel de l'horaire de la piscine communale : du mardi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ; le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; le dimanche : de 09h00 à 13h00 ; fermé le lundi. Espace sauna : accessible aux heures d'ouverture de la piscine les mardis et jeudis jusqu'à 21h00, mercredis et vendredis jusqu'à 22h00.

Info piscine : 087.77.21.10

Agenda :

- **Dimanche 22 février** - " La Conception d'une pièce d'eau et de ses abords " conférence par O. Pachu - Académie de Musique à 10h00 - Info : Cercle Royal d'Horticulture de Spa 087.54.11.41
- **Dimanche 21 mars** - "La Journée wallonne de l'eau "
- **Lundi 22 mars** - " La Journée mondiale de l'eau "
- **Samedis 20 et 27 et dimanches 21 et 28 mars** - Exposition sur l'eau - Spa-Bérinzenne - Ateliers didactiques pour les enfants - de 14h00 à 17h00 - Info : CRIE de Bérinzenne 087.77.63.00



LE CRIE DE SPA-BÉRINZENNE,

reconnu par la Région Wallonne depuis 1997, est un centre d'éducation relative à l'Environnement dont une des spécialités est l'eau.

Centre d'éveil, d'initiation et de formation à l'environnement, il propose un vaste choix d'animations, tant aux instituteurs du fondamental qu'aux professeurs du secondaire, où l'enfant est acteur de son propre apprentissage.

Diverses approches, ludiques, sensorielles, expérimentales (sur le terrain ou en laboratoire), audiovisuelles...immergent l'enfant dans la nature.

Le plaisir d'être dans la nature est le fil conducteur de chaque animation qui vise à susciter chez l'enfant des changements d'attitudes et de comportements afin de le rendre plus responsable et respectueux de son environnement.

Info : 087.77.63.00 - 087.77.33.20 - Fax : 087.77.50.35

LES " POUHONS "

Issu du verbe " pouhî " (qui en wallon, signifie " puiser "), le terme " pouhon " désigne un lieu où jaillit l'eau. Le territoire de Spa en possède plus d'une douzaine. Ils se nomment : Pierre-le-Grand, Prince de Condé, Armes d'Autriche, la Sauvenière, Groesbeek, Delcor, Pia, la Géronstère, Barisart, les Vers, le Tonnelet, Wellington et Marie-Henriette.

L'EAU EST LE CONSTITUANT PRINCIPAL DU CORPS HUMAIN.

- **La boisson la plus saine est l'eau.**
- **Il faut boire environ un litre et demi d'eau par jour.**
- **Il faut boire de l'eau même si l'on a pas vraiment soif.**
- **Boire ne fait pas grossir, mais contribue à l'évacuation des toxines.**
- **Il faut boire afin d'hydrater la peau.**
- **Boire suffisamment prévient le vieillissement de la peau.**
- **Le meilleur moment pour boire est lorsque aucune alimentation n'est digérée.**
- **Il faut boire en cas de : chaleur, fièvre, sport, vent, hauteur, climatisation...**
- **Il faut bien répartir la consommation d'eau sur la journée (toutes les quatre à cinq heures) afin de faciliter le bon fonctionnement des reins.**
 - **Il faut boire le matin afin de bien commencer la journée et le soir avant de se coucher.**



DOSSIER : L'Eau à Spa

Thermes de spa

Inauguration des nouveaux Thermes de Spa : février 2004

Le nouveau centre thermal de Spa ouvrira ses portes au public le 20 février 2004. Le complexe flambant neuf, qui remplace les thermes historiques, est un chef-d'œuvre architectural qui répond parfaitement aux normes de qualité du thermalisme du 21^e siècle en général et au nouveau concept de bien-être des Thermes de Spa en particulier. Construit sur la colline Annette et Lubin dans un cadre boisé, il surplombe la ville de 80 m et est accessible par un ascenseur incliné.



LE NOUVEAU CENTRE FAIT ENTRER LE THERMALISME SPADOIS DANS LE 3^E MILLÉNAIRE

Les nouveaux Thermes de Spa offrent au visiteur un grand choix de cures thermales, de soins pour le bien-être intérieur et extérieur ainsi que de nombreuses possibilités de loisirs. Le centre sera accessible aux curistes mais aussi à tous ceux qui souhaitent profiter de la piscine, des bains turcs, du sauna, du jacuzzi ou des installations sportives. Une infrastructure ad hoc permet également d'accueillir congrès, réunions et expositions.

Le bâtiment proprement dit appartient à l'intercommunale Aqualis. Spa Monopole s'est occupé de son aménagement et des indispensables équipements professionnels. L'investissement global se monte à 14.834.144 €, dont 13.634.144 € financés par Aqualis et 1.200.000 € financés par Spa Monopole.

Le nouveau centre thermal compte accueillir 150.000 visiteurs par an. Le chiffre d'affaires annuel prévu oscille autour de 3.500.000 €. Spa Monopole paie une redevance fixe annuelle de 250.000 € à Aqualis, majoré d'un pourcentage variable du chiffre d'affaires.

Filiale de SPADEL, Spa Monopole a confié la gestion quotidienne de la nouvelle station thermique à la société française Eurothermes, spécialisée dans la gestion commerciale des centres thermaux et de bien-être.

CONCEPT

Sur une superficie d'environ 10.000 m², le nouveau centre thermal est situé sur la colline surplombant la ville de Spa. Il occupe un vaste

domaine à la charnière entre la ville de Spa et les environs boisés qui constituent avec les Hautes Fagnes la zone de captage d'eau. La piscine et la cafétéria offrent une vue panoramique spectaculaire. La luminosité, la forme, les couleurs du nouveau centre transpirent la tranquillité et l'harmonie de l'Ardenne Bleue. Le bâtiment aux courbes gracieuses se fond dans l'environnement.

Le centre se divise en deux zones. L'aile Est réunit l'ensemble des cures thermales et des soins. Les différents locaux – surface totale de 1840 m² – ont été conçus sur mesure pour répondre aux normes de qualité spécifiques des différentes cures. Salles de relaxation et crèche pour les enfants des jeunes mamans suivant la cure " Maman-Bébé " sont également prévues. L'aile Est est exclusivement réservée aux curistes. Quant aux ailes Sud et Ouest, entièrement consacrées au thermalisme ludique, elles sont accessibles à tous. Cette partie du centre abrite son plus beau fleuron : une piscine de 400 m² en forme de coquillage, ceinte de parois en verre et d'une toiture recouverte de zinc. Elle est reliée à une piscine en plein air de 375 m². Cette partie accessible à tous est basée sur les plaisirs de l'eau et du corps : bains bouillonnants, hammam, sauna, douches réactivantes, aquagym, fitness, espaces relaxation, sans oublier une cafétéria. À l'extérieur, le grand solarium et la terrasse de la cafétéria offrent une vue imprenable sur la vallée et la ville.

Les visiteurs accèdent aux thermes par la route (un parking de 150 voitures est à leur disposition) ou par ascenseur incliné à partir du centre-ville.

CAPACITÉ

Le centre compte accueillir 150.000 visiteurs par an dans les parties thermoludiques.

Il peut en outre recevoir 120 à 150 curistes par jour dans le Centre Bien-être Beauté et Santé, dont une dizaine de mamans dans l'Institut Maman – Bébé.

LES PARTENAIRES

Plusieurs partenaires, dont la Ville de Spa, se sont unis pour réaliser cet ambitieux projet thermal.

Aqualis, cette intercommunale créée il y a 5 ans, a pour vocation de promouvoir le développement touristique de l'Arrondissement de Verviers par une politique intensive de marketing et d'investissement. À ce titre, elle a joué le rôle de maître d'œuvre du nouveau centre. Avec l'architecte Claude Strebelle, la Ville de Spa avait conçu ce projet ingénieux. Elle est d'ailleurs le principal bailleur de fonds. Aqualis a supervisé la construction du bâtiment proprement dit. De plus, avec le soutien de la Région wallonne, Aqualis a également pris à son compte la construction de l'ascenseur incliné.

Spa Monopole, la filiale de SPADEL qui gère les thermes, et qui est le concessionnaire du nouveau centre, s'est chargée de sa finition. Spa Monopole a aménagé le bâtiment et prévu le matériel professionnel adéquat pour les différentes activités thermales.

DOSSIER : L'Eau à Spa

La Ville de Spa a collaboré à différents niveaux, de la gestion des formalités administratives à la fourniture d'aides ponctuelles. La ville a consenti d'importants investissements pour valoriser le patrimoine et le centre-ville.

Spa Monopole, qui gère les Thermes de Spa jusqu'à présent, a confié la gestion quotidienne du nouveau centre à Eurothermes, une société française spécialisée dans la gestion commerciale des stations thermales et des centres de bien-être.

DONNÉES CHIFFRÉES

L'investissement global se monte à 14.834.144 €, dont 13.634.144 € financés par Aqualis et 1.200.000 € financé par Spa Monopole.

Spa Monopole paie une redevance fixe annuelle de 250.000 € à Aqualis, majoré d'un pourcentage variable du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires annuel est estimé à 3.500.000 €.

L'OFFRE DE PRODUITS ET DE SERVICES

Les nouveaux Thermes de Spa offriront un grand choix de cures thermales et de soins pour le bien-être tant extérieur qu'intérieur. Ce programme s'adresse non seulement aux curistes qui fréquentent les thermes pour des raisons médicales – pour retrouver une mobilité après un accident par exemple, pour traiter des maladies cardiovasculaires. Il propose également un large éventail de soins et de formules aux visiteurs qui séjournent aux thermes pour se détendre, perdre du poids, tonifier leur corps ou suivre une cure de beauté. Les Thermes de Spa proposent plusieurs programmes de soins pour des séjours de 1 à 5 jours.

La plus grande nouveauté est le thermoludisme dont les visiteurs pourront faire l'expérience dans Les Bains, presque 800 m² de bassins extérieur et intérieur avec de multiples jeux d'eau hydromassants, ainsi que des cloches d'eau, des geysers, des sièges à bulles, des canapés bouillonnants ou autres canons d'eau. L'eau thermale, à environ 32°, est issue de la source Clémentine. Le thermoludisme est une notion moderne et résolument novatrice qui garantit la détente totale.

Une autre nouveauté est l'Espace Forme et Relaxation présentant un ensemble de hammams, saunas traditionnels ou naturiste et des douches rafraîchissantes ainsi qu'un espace de repos où des arômes et de la musique sont diffusés.

Le centre **Bien-Être, Beauté et Santé** offre des programmes de soins spécifiques qui mettent à profit les bienfaits de l'eau thermale carbogazeuse de la source Marie-Henriette, fidèles à la tradition spadoise. Comme par le passé, les hydrothérapies, les balnéothérapies (par ex. les célèbres bains carbogazeux dans les baignoires en cuivre ou les bains de tourbe tout aussi connus) et les cures de diurèse sont complétées par des séances de physiothérapie, fitness, sophrologie, diététique, des massages et des soins esthétiques.

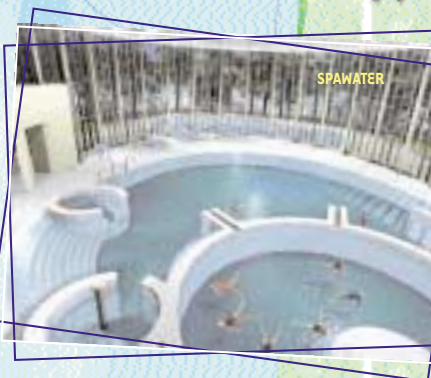
Pour les soins esthétiques, les spécialistes utilisent de préférence les produits Sothys.

Enfin, l'**Institut Maman-Bébé** offre aux jeunes mamans la possibilité de suivre une cure personnalisée de 5 jours en compagnie de leur bébé.

TROIS SOURCES ALIMENTENT LE CENTRE DE CURES EN EAU

SPA REINE

Spa Reine est une des eaux les plus faiblement minéralisées du monde et peut se boire à volonté. Elle doit son nom à la Reine Marie-Henriette, l'épouse du roi Léopold II, qui l'appréciait tout particulièrement pour sa grande pureté. Cette eau convient pour les régimes pauvres en sel et pour la préparation des aliments des nourrissons. Elle est également diurétique, idéale pour la table. Spa Reine permet en outre d'éviter la prise de poids et l'hypertension, et contribue à éliminer les toxines. Aux Thermes de Spa, cette eau est consommée dans les cures de boisson à des fins de réhydratation et/ou d'élimination des toxines.

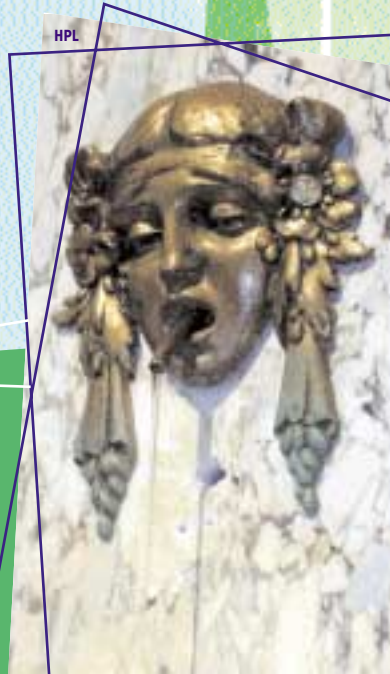


SPA MARIE-HENRIETTE

Cette eau naturellement pétillante est riche en bicarbonate, en fer et en manganèse. Elle contient aussi plus de sels minéraux que Spa Reine. Cette eau naturellement pétillante peut elle aussi être bue à volonté. Pour les bains carbogazeux, les massages douche de Spa et les grandes douches, on utilise de préférence Spa Marie-Henriette, car dans cette eau pétillante, tous les effets d'un bain normal sont accélérés et intensifiés. Le corps absorbe le gaz carbonique qui rentre dans le système circulatoire sous-cutané et dilate celui-ci avant d'être éliminé par les poumons. Il en résulte une réduction de la pression artérielle qui, couplée aux échanges caloriques entre l'organisme et l'eau du bain, explique l'effet formidablement décontractant du bain carbogazeux.

CLÉMENTINE

Riche en bicarbonate et en calcium, cette eau provient d'une zone géologique appelée Fenêtre de Theux où abondent les roches contenant du calcium, de la dolomite, du grès et du schiste. Cette eau alimentera les piscines des nouveaux Thermes de Spa.



Pour plus d'informations
sur les Thermes de Spa :

Société d'Exploitation des Thermes de Spa S.A.,
M. Gérard André, directeur,
au +32 87 77 25 60 ou gerandre@free.fr

DOSSIER : L'Eau à Spa



Qu'est-ce qu'un Contrat de rivière?

Derrière cette expression insolite, se cache un nouveau concept de gestion des cours d'eau basé sur la concertation, la coordination et le dialogue entre les différents acteurs du bassin hydrographique. Pouvoirs publics, pêcheurs, promeneurs, scientifiques, agriculteurs. Autant de centres d'intérêts, autant de préoccupations qui gravitent autour d'un cours d'eau. Autant de représentations de la rivière parfois convergentes, parfois opposées qu'il est pourtant nécessaire d'accorder.

Le Contrat de rivière Vesdre (C.R.Vesdre) rassemble aujourd'hui 23 communes : Baelen, Chaudfontaine, Dison, Eupen, Fléron, Herve, Jalhay, Liège, Limbourg, Lontzen, Malmedy, Olne, Pépinster, Raeren, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Theux, Trooz, Verviers, Waimes, Welkenraedt.

La Ville de Spa et le C.R.Vesdre

Dans les mois à venir, la Ville de Spa et le Contrat de Rivière Vesdre inaugureront une série d'actions en vue d'améliorer la situation environnementale. Nous pensons notamment à la protection de l'étang du Petit Chawion ou l'étang de Barissart.

Un inventaire des problèmes résiduels à intégrer dans le PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) sera bientôt mis en place ainsi que l'étude de mise en conformité des zones de captage sur le territoire de la Ville.

L'actualité du C.R.Vesdre :

>>>ÇA MARCHE...

Le groupe " Tourisme, Sports & Loisirs " développe en ce moment un vaste projet de randonnées pédestres portant sur le thème de l'eau. Les futurs promeneurs et randonneurs auront la chance de découvrir cette magnifique terre de contrastes qu'est le bassin de la Vesdre : la dynamique et le renouveau de sa vallée industrielle, le champêtre Pays de Herve, le mythique Pays des Hautes-Fagnes et l'extraordinaire Porte des Ardennes.

Le projet devrait déboucher sur un ouvrage, sous la forme d'un topoguide, qui sera réalisé en collaboration avec l'a.s.b.l. " Les Sentiers de grande Randonnée ".

>>>INONDATIONS...

Une étude de cartographie des zones d'inondations est aujourd'hui dans sa phase finale de rédaction. Elle aura pour but de servir de base aux gestionnaires de cours d'eau comme instrument technique de gestion.

>>>" RIVIÈRE PROPRE "...

Les 3 et 4 avril prochain c'est le rendez-vous ouvert à tous pour l'" Opération Rivière Propre " que nous organisons cette année en collaboration avec le Contrat Rivière Amblève et Ourthe.

>>>LA BIBLE...

Dans quelques semaines, un document descriptif du bassin sera réalisé par la cellule de coordination. Une mine de renseignements, un document à ne manquer sous aucun prétexte.



INTÉRESSÉ? POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ET INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À
PRENDRE CONTACT AVEC :



Contrat de Rivière Vesdre

Rue Michel de la Brassine, 7 • 4051 Chaudfontaine
Tél : 04.361.35.33 • Fax : 04.361.35.23
crvesdre@tiscali.be